

« **Prévention des déformations crâniennes positionnelles et mort inattendue du nourrisson** » : pour la première fois dans une recommandation de la HAS, **l'ostéopathie pédiatrique est citée** (publication en mars 2020, page 5).

Le résultat de ce travail mené sur plusieurs mois auquel j'ai participé en tant qu'expert est encourageant pour tous les ostéopathes travaillant sur les nourrissons .

Les 2 autres points forts sont - la place primordiale de la **libre motricité du nourrisson** , sensibilisant ainsi les parents à abandonner l'usage de transats, balancelles, cale tête, cale bébé etc...

- **l'indication exceptionnelle de l'orthèse crânienne** laissée à l'appréciation des seuls centres de référence des malformations crânio-faciales ([www.tête-cou.fr](http://www.tête-cou.fr))

D'où le travail complémentaire que nous avons effectué à l'HAS, dans le but d'aider les parents par des conseils simples pendant les temps d'éveil et de sommeil de leur nourrisson : fiche mémo ci jointe publiée ce jour sur le site de la HAS.

Notre travail d'ostéopathe pédiatrique reste néanmoins primordial et d'autant plus efficace q' il est corrélé à cette liberté de mouvements spontanés puis volontaires du nourrisson de sa naissance à la marche.